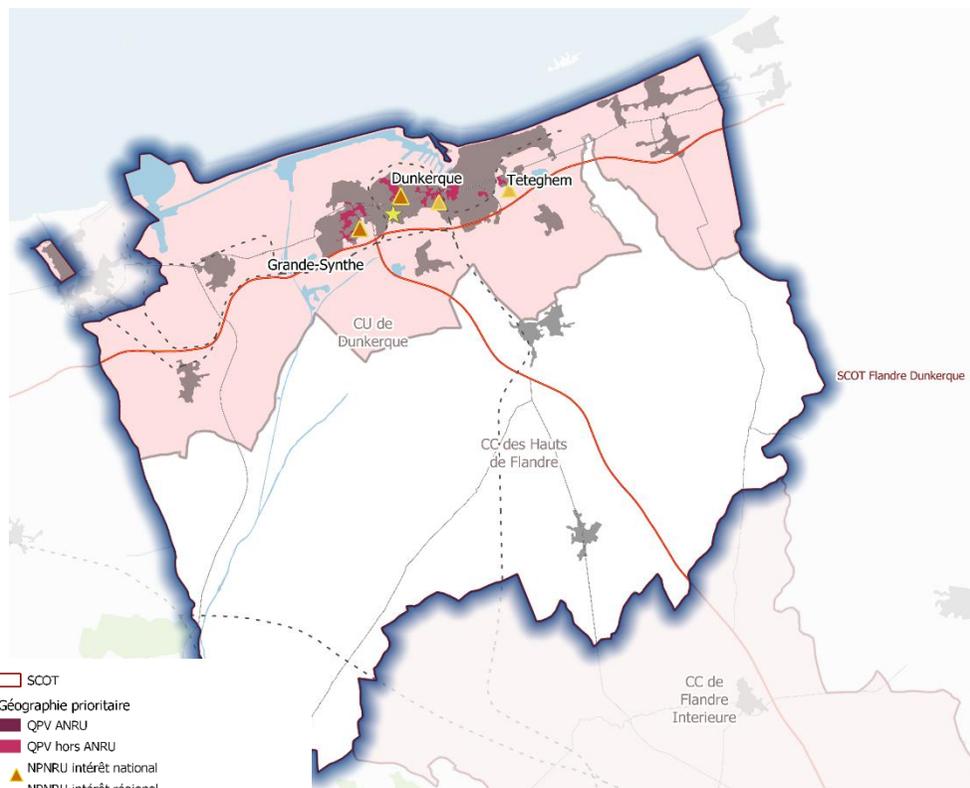


Flandres Dunkerque (1/4)



Sources :

Les données sont principalement issues du recensement INSEE 2016, sauf pour :
 - évolution de l'emploi salarié privé : source ACOSS ;
 - revenu médian par unité de consommation : estimation à partir des données DGFIP recalculées à l'échelle des SCOT et EPCI via une médiane pondérée par UC ;
 - Logements construits : source SITADEL incluant les résidences.

Chiffres-clefs	SCOT Flandre Dunkerque	Nord	
	<i>Population 2016</i>	240 302	2 603 723
	<i>Evol. 2011-2016</i>	→ -0,1%	→ 0,2%
	<i>Solde naturel</i>	↑ 0,3%	↑ 0,5%
	<i>Solde migratoire</i>	↓ -0,5%	↓ -0,3%
	<i>Emplois</i>	88 036	977 747
	<i>Evol. Emploi salarié privé 2011-2018</i>	-0,3%	0,3%
	<i>Indice de concentration de l'emploi</i>	1,0	1,0
€	<i>Revenu médian par UC</i>	18 801 €	18 856 €
	<i>Logements en 2016</i>	113 912	1 205 062
	<ul style="list-style-type: none"> ■ résidences principales ■ logements vacants ■ résidences secondaires 		
	<i>Résidences principales en 2016</i>	101 648	1 096 766
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Propriétaires occupants ■ Locataires HLM ■ Locataires du parc privé 		
	<i>Logements construits 2011-2015</i>	4 628	50 376
	<i>Indice de construction 2011-2016</i>	3,9	4,0

Flandres Dunkerque (2/4)

Cette analyse repose sur l'étude des documents stratégiques disponibles (SCOT, PLH, PLUIH, PCAET...)

	CU de Dunkerque	CC des Hauts de Flandres	Synthèse SCOT
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> - 198 341 habitants en 2016 - -0,26% par an entre 2011 et 2016 - Le PLUI-HD de la CUD vise le maintien du niveau de population en s'appuyant sur les perspectives économiques (CAP2020), les fonciers identifiés, l'offre de TC gratuite. 	<ul style="list-style-type: none"> - 53 422 habitants en 2016 - +0,36% par an entre 2011 et 2016. 	<ul style="list-style-type: none"> - 251 763 habitants en 2016 - SCOT à l'échelle des deux EPCI prévoit une augmentation de la population (2020-2030).
Construction de logements	<ul style="list-style-type: none"> - 750 logements par an - 1/3 de logements sociaux dont 2/3 de neuf et 1/3 de renouvellement urbain - Nombreuses OAP Habitat - 38% de PLAI sur toute opé LLS - Logements Locatif Intermédiaires (LLI) et PSLA Ville Centre - 5000 logements dans l'enveloppe urbaine sur les 7500 du SCOT - Action 4 : créer les conditions d'une accession à la propriété abordable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Compétence logement optionnelle - Objectif SCOT : 200 à 250 logements par - 300 logements dans l'enveloppe urbaine pour 1750 en extension, à l'horizon 2030 (SCOT) 	<ul style="list-style-type: none"> - CUD : 700 à 750 logements/an - CCHF : 200 à 250 logements/an - Soit entre 900 et 1000 log/an - Centre d'agglo : 40 logements/ha, pôles d'équilibre : 30 logt./ha, secondaires : 25 logements/ha, villages 20 logements /ha.
Parc privé	<ul style="list-style-type: none"> - Un PIG « Réflexénergie » 2017-2022 avec un objectif de 1 425 logements sur 5 ans et 3 thématiques : les copropriétés, l'habitat indigne et la précarité énergétique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire non couvert par un PIG mais possibilité à la marge de bénéficier d'un accompagnement par Soliha en secteur diffus de propriétaires sur demande des communes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'agir sur le parc existant et d'accompagner les ménages.

Flandres Dunkerque (3/4)

Cette analyse repose sur l'étude des documents stratégiques disponibles (SCOT, PLH, PLUIH, PCAET...)

	CU de Dunkerque	CC des Hauts de Flandres	Synthèse SCOT
Parc social	<ul style="list-style-type: none"> - 2,4 demandes pour 1 attribution en 2018 - Environ 1450 démolitions, dont près de 1300 NPNRU / près de 1000 reconstitutions dans les villes mais hors QPV / 680 diversifications - Action 5 : Intensifier la réhabilitation du parc locatif social - Action 9 : rééquilibrer l'offre locative sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> - 4,7 demandes pour 1 attribution en 2018. 	<ul style="list-style-type: none"> - 350 LLS par an.
Hébergement et besoins spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'offre à destination des personnes âgées - Renforcer la prise en compte de certains publics par une réflexion sur les solutions possibles : les jeunes (notamment les MNA et ex-MNA), les personnes en refus des structures (développement de l'offre en diffus, de la mobilisation du parc privé, de structures à "bas seuil", etc.), les personnes handicapées et les personnes âgées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la mobilisation du parc privé pour répondre aux besoins des publics spécifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation du parc privé (IML, etc.) semble être un axe fort au vu des caractéristiques du territoire.

Flandres Dunkerque (4/4)

Cette analyse repose sur l'étude des documents stratégiques disponibles (SCOT, PLH, PLUIH, PCAET...)

	CU de Dunkerque	CC des Hauts de Flandres	Synthèse SCOT
Transition énergétique	<p>Innovations : Territoire leader dans la TE. Reflex'énergie a permis de contribuer à réduire 35% des émissions CO2 du résidentiel. Le budget a doublé pour permettre à 1500 familles d'isoler leurs logements et d'améliorer leur chauffage. CU Lauréate de Cit'ergie Gold (meilleur politique climat-énergie).</p> <p>Objectifs annuels 2015-2021 de Réflex'énergie : 300 isolations des combles et 100 isolations des murs ; 700 chaudières individuelles à condensation et 100 conversions au gaz naturel ; 30 chauffe-eaux solaires individuels et 15 systèmes solaires combinés ; 50 audits environnementaux et énergétiques et 30 réhabilitations BBC rénovation.</p> <p>Mise en cohérence avec les objectifs de réduction des consommations énergétiques fixées par l'Union Européenne (-20% en 2020, -30% en 2030 et -60% en 2050), idem pour EnR et Émissions carbone (-20% / -40% / -75%).</p> <p>Exemplarité des bâtiments publics.</p> <p>Accompagnement des habitants dans l'amélioration de la performance énergétique de leur logement (diagnostic, conseils pratiques, informations, aides financières).</p>	<p>Energie <u>Diagnostic</u> : Pétrole et bois énergie important dans le secteur résidentiel 49% des logements avec étiquette E/F/G. Étiquettes énergie F et G concentrées à l'ouest du territoire. Ces logements sont donc à rénover en priorité.</p> <p><u>Objectifs et Stratégie</u> : 21 fiches actions de rénovation de sobriété énergétique des logements neufs. Création d'un cahier de recommandations thermiques et environnementales pour le territoire (BEPOS, RE2020). Réduire de 20% les consommations d'énergie en 2030 (objectif régional). Développement de l'EIE et accompagnement des actions de l'ADEME. Création d'un guichet unique de l'habitat pour accompagner les particuliers. Développement d'un observatoire de l'habitat et de l'énergie. 20% d'ENR en 2030.</p> <p>Émissions carbone <u>Diagnostic</u> : 1,53 t eq CO2 par habitant en résidentiel.</p> <p><u>Objectifs et Stratégie</u> : réduire de 30% les émissions GES d'ici 2030 (région). En résidentiel obj de - 23 500 t eq CO2 d'ici 2030, - 43 328 t eq CO2 d'ici 2050.</p>	